

Isabelle

Marcus Mandel

Tamara

Bootherstone

Pierre

Massot

Le droit du design

Entreprises et designers,
comment protéger,
exploiter
et défendre
vos créations

Ouvrage disponible en librairie ou sur
dunod.com et lelieududesign.com

Le droit du design

L'entreprise qui investit dans le design et **le designer** qui répond à une commande doivent pouvoir protéger leurs droits et leurs intérêts, se défendre de toute atteinte contre leurs créations, conclure des contrats adaptés et, chaque fois que nécessaire, agir en contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitisme.

Cet ouvrage expose de façon simple et didactique les règles de droit pour que les entreprises et les designers puissent :

- choisir efficacement entre les **différents modes de protection du design**,
- sécuriser et rentabiliser leurs investissements créatifs en **organisant contractuellement** l'exploitation des créations du design,
- agir et maîtriser les coûts de leur action **en cas de copie ou de pillage** du design.

Il est illustré de nombreux exemples issus des différents domaines du design (produit, service, marque, packaging, graphisme, aménagement d'espaces, mode, textile...).

- Des réponses aux questions fréquentes que vous vous posez
- Des outils pour se protéger, négocier et se défendre
- Des modèles de clauses pour vos contrats
- Des cas concrets illustrés

Préfaces de
Laurent **Dutheil**,
Directeur général
du Lieu du Design
et de Yves **Lapierre**,
Directeur général de l'INPI



Isabelle **Marcus Mandel**
est avocate à la Cour,
spécialisée en
propriété intellectuelle,
en particulier dans
le domaine du design.



Tamara **Bootheystone**
est avocate à la Cour.
Elle intervient en propriété
intellectuelle et en droit
des affaires.



Pierre **Massot**
est avocate à la Cour.
Il dirige le cabinet
Arenaire dédié au droit de
la propriété intellectuelle.

© Florent Dumoulin

EAN 9782100577385

288 pages

35 €

Le **Lieu**
du **design**  PARIS - ÎLE DE FRANCE


DUNOD